

NEWS RELEASE

For Immediate Release

THE CISC APPLAUDS THE FEDERAL GOVERNMENT'S COMMITMENT TO STAND BEHIND THE CANADIAN MIDDLE CLASS WITH FEDERAL PROMPT PAYMENT LEGISLATION

MARKHAM, Ontario, March 20, 2019—In yesterday's federal budget announcement, Finance Minister Bill Morneau has further solidified the Canadian government's commitment to the implementation of federal prompt payment legislation and adjudicative measures. The Canadian Institute of Steel Construction (CISC) strongly supports the Canadian government's action against the systemic issue of delayed payments in the construction industry.

The implementation of federal prompt payment legislation will provide a structured process that ensures all payments flow down the construction supply chain promptly. Additionally, an added adjudication process will act as a mechanism to reinforce that payments be made on time. This legislation will reduce risk in business and provide a secure playing field for trade contractors who perform 80% of the work in Canada's construction sector. Under a prompt payment system, they will be able to better plan for the future and bid on more projects.

"The Canadian steel construction industry fully supports the 2019 budget that includes prompt payment legislation for Canadian Federal construction projects," says Ed Whalen, President & CEO of the CISC. "Prompt Payment legislation is the single most important Bill for the security of families employed in construction. It will protect jobs, strengthen small businesses, stimulate training, and improve productivity. Hats off to the government for listening to the true builders of the middle class."

In close partnership with the National Trade Contractors Coalition of Canada (NTCCC) over the last decade, the CISC has been a leading organization in advocating the need for prompt payment legislation. Delayed payments have been one of the biggest challenges in the Canadian construction industry due to the negative impacts that recurring cash-flow problems have had on the construction supply chain, trades people, Canadian families, and the overall construction economy.

The federal government is the single largest construction-owner in Canada, and they have now set the tone that prompt payment should be an industry standard. We applaud their ongoing efforts in bringing federal prompt payment legislation to Canadians and acknowledge their unwavering support of this initiative. With this action being a federal priority, we look forward to seeing provincial governments adopt prompt payment legislation of their own.

ABOUT CISC

The Canadian Institute of Steel Construction (CISC) is Canada's voice for the steel construction industry, providing leadership in sustainable design in construction, advocacy, efficiency, quality and innovation. The CISC's efforts aim to advance the use and benefits of steel, increase Canadian market share, as well as advocate for a diverse community made up of manufacturers, fabricators, service centres, erectors, consultants, detailers, industry suppliers, owners and developers.

The Canadian steel construction sector is a vibrant \$5 billion industry, which employs over 130,000 people in its supply chain.

-30-

Media Contacts:

Maricelle Ambat

Marketing & Communications Coordinator

Canadian Institute of Steel Construction (CISC)

(905) 604-3231 ext. 107

mambat@cisc-icca.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ICCA APPLAUDIT L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À SUPPORTER LA CLASSE MOYENNE GRÂCE À SA LOI SUR LE PAIEMENT SANS DÉLAI

MARKHAM, Ontario, 20 mars 2019— Dans son annonce du budget fédéral d'hier, le ministre des Finances, Bill Morneau, a encore solidifié l'engagement du gouvernement canadien à la mise en œuvre d'une législation fédérale sur le paiement sans délai et des mesures décisionnelles. L'Institut canadien de la construction en acier (CISC) appuie fermement les mesures que prend le gouvernement canadien pour lutter contre le problème systémique des retards de paiement dans le secteur de la construction.

La mise en œuvre d'une législation fédérale sur le paiement sans délai fournira un processus structuré garantissant que tous les paiements sont acheminés rapidement dans la chaîne d'approvisionnement de la construction. En outre, un processus d'arbitrage ajouté agira comme un mécanisme pour renforcer que les paiements soient effectués à temps. Cette loi réduira les risques pour les entreprises et offrira un marché sécurisé aux entrepreneurs commerciaux effectuant 80% de leurs travaux dans le secteur de la construction au Canada. Avec un système de paiement sans délai, ils seront en mesure de mieux planifier leur avenir et de soumissionner pour davantage de projets.

« Le secteur canadien de la construction en acier appuie entièrement le budget de 2019, qui comprend une loi sur le paiement sans délai des projets de construction du gouvernement fédéral canadien », a déclaré Ed Whalen, président et chef de la direction de l'ICCA. « La législation sur le paiement sans délai est le projet de loi le plus important pour la sécurité des familles employées dans la construction. Il protégera les emplois, renforcera les petites entreprises, stimulera la formation et améliorera la productivité. Bravo au gouvernement pour avoir écouté les vrais bâtisseurs de la classe moyenne ».

En étroite collaboration avec la Coalition nationale des entrepreneurs du commerce du Canada (NTCCC) au cours de la dernière décennie, l'ICCA est une organisation de premier plan dans la promotion de la nécessité d'une loi sur le paiement sans délai. Les retards de paiement sont l'un des plus grands défis de l'industrie de la construction au Canada en raison des répercussions négatives des problèmes de liquidités récurrents sur la chaîne d'approvisionnement de la construction, les gens de métier, les familles canadiennes et sur l'économie de la construction en général.

Le gouvernement fédéral est le plus grand propriétaire de construction au Canada et il a maintenant donné le ton qu'un paiement sans délai devrait être une norme de l'industrie. Nous saluons les efforts continus qu'ils déploient pour présenter aux Canadiens la législation fédérale sur le paiement rapide et reconnaissons leur appui indéfectible à cette initiative. Cette action étant une priorité du gouvernement fédéral, nous sommes impatients de voir les gouvernements provinciaux adopter leurs propres lois en matière de paiement rapide.

À PROPOS DE L'ICCA

L'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) est le porte-parole du Canada pour l'industrie de la construction en acier, assurant un leadership en matière de conception durable, de construction, d'efficacité, de qualité et d'innovation. Les efforts de l'ICCA visent à promouvoir l'utilisation et les avantages de l'acier, à protéger la part canadienne du marché et à défendre une communauté diversifiée composée de fabricants, de centres de service, de constructeurs, de consultants, de dessinateurs de détails, de fournisseurs de l'industrie, de propriétaires et de promoteurs.

Le secteur canadien de la construction en acier est une industrie dynamique de 5 milliards de dollars qui emploie plus de 130 000 personnes dans sa chaîne d'approvisionnement.

-30-

Relations avec les médias:

Maricelle Ambat

Coordnatrice au marketing et aux communications

Institut canadien de la construction en acier (ICCA)

(905) 604-3231 poste 107

mambat@cisc-icca.ca